

Sobriété énergétique : le Crédit Mutuel Arkéa agit pour réduire son empreinte et optimiser sa consommation

Brest, le 18 juillet 2024 - Près de deux ans après le lancement de son « plan de sobriété énergétique », le Crédit Mutuel Arkéa continue de s'engager en faveur de la baisse de ses consommations énergétiques et vise une réduction de 20% de sa consommation d'énergie d'ici la fin de l'année (par rapport à 2019) et de 30% d'ici 2030.

Dores-et-déjà signataire de la charte EcoWatt¹ et de la charte de sobriété des acteurs tertiaires², le groupe a mis en place une démarche de sobriété énergétique s'inscrivant dans la durée et **annonce une réduction de 5,5% de la consommation en 2023 par rapport à 2022**. Cette baisse significative a permis de réaliser une économie de plus de 2 GWh et 300 tonnes de CO₂, l'équivalent de la consommation de plus de 300 foyers.

Outre la réduction de la consommation électrique des installations numériques et infrastructures immobilières du groupe, le Crédit Mutuel Arkéa ambitionne également d'optimiser son empreinte énergétique par la mise en place d'objectifs à long terme, alignés avec sa qualité d'entreprise à mission et les objectifs établis dans son plan Transitions 2024.

Cette année encore, le Crédit Mutuel Arkéa a intensifié ses efforts avec **un plan d'actions ambitieux regroupant une cinquantaine de mesures concrètes**. Ces initiatives concernent plusieurs centaines de bâtiments et se déploient à la fois dans les domaines de l'immobilier et du numérique :

- Rénovation des bâtiments et installation d'éclairage basse consommation ;
- Remplacement des équipements obsolètes et optimisation de l'équipement bureautique, notamment via des actions internes dédiées telles que le "Digital Clean'up" ;
- Amélioration de l'efficacité énergétique des datacenters du groupe ;
- Sensibilisation des collaborateurs aux éco-gestes via la mise en place de dispositifs dédiés comme le « jour EcoFlex » dans certaines entités du groupe. Cette initiative propose de regrouper les collaborateurs dans les mêmes espaces de travail pour optimiser la consommation des bâtiments.

¹ Le dispositif EcoWatt, porté par RTE et l'ADEME, est prévu pour signaler les périodes de tensions sur le système électrique français ;

² Charte d'engagement volontaire rédigée sur la base des recommandations du rapport sur la sobriété des bâtiments tertiaires, publié en septembre 2023 dernier avec le soutien de l'ADEME.



« Les résultats de l'effort de sobriété mené depuis près de deux ans démontrent la force et la pertinence de notre démarche. Néanmoins, au vu des défis posés par l'urgence climatique, il nous faut encore aller plus loin et nous fixer des objectifs ambitieux qui reflètent par ailleurs notre engagement d'entreprise à mission. Pour accompagner quotidiennement des entreprises dans l'amélioration de leur performance globale, nous avons pleinement conscience de l'importance de montrer l'exemple. C'est notre responsabilité environnementale et sociétale en tant que groupe coopératif attaché à ses territoires. »

– **Anne Le Goff**, Directrice générale déléguée du Crédit Mutuel Arkéa –

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe coopératif Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 11 400 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,1 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 191,6 milliards d'euros.

Premier groupe bancaire à se doter d'une Raison d'être en 2019, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu une entreprise à mission en 2022 et s'engage au travers de son plan stratégique "Transitions 2024" à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d'avenir.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Il est un acteur majeur de la création d'emploi sur ses territoires, et s'appuie sur une dynamique de recrutement continue. Le groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu'en alliant le financier et l'extra-financier. C'est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de prendre en compte l'ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux [cm - a r k e a . c o m](https://www.cm-arkea.com)